

@cni59-non commercial



Communiqué
de presse

Projet de loi de finances 2022, un budget de campagne

Montreuil, le 24 septembre 2021

Avec la fin du « quoi qu'il en coûte », le gouvernement anticipe une baisse de l'ensemble des dépenses de l'Etat de 34,5 milliards d'euros (–7,9 %). Pourtant le projet de loi de finances 2022 annonce une hausse de budget de 17,1 milliards pour le ministère du Logement, soit une augmentation de 6,6 %, réparti de la façon suivante : 13,1 milliards d'euros aux aides et à l'accès au logement, 2,7 milliards d'euros à l'hébergement d'urgence, et 1,3 milliard d'euros à l'urbanisme, les territoires et l'habitat. Une fois de plus, Emmanuel Macron continue de faire les poches des plus fragiles. Pour rappel, en 2017, le montant consacré au APL était de plus de 17 milliards d'euros.

Quant au budget alloué au logement social, il reste stable. Le gouvernement assure

que le fonds national d'aides à la pierre sera en mesure de financer l'objectif de 250 000 constructions d'HLM en 2 ans, mais s'abstient de donner des chiffres. Compte tenu de la demande en logement social, et de la pénurie de l'offre, nous demandons au gouvernement d'intensifier ses efforts pour relancer la construction et financer les opérations de rénovation du parc social.

Concernant l'hébergement d'urgence, le président Macron avait promis que personne ne dormirait plus dehors... Une promesse non tenue ! Encore faut-il s'en donner les moyens. Avant la crise sanitaire, l'Etat proposait des places d'hébergement d'urgence l'hiver puis refermait ces places au printemps. Le gouvernement promet de mettre fin à cette « gestion au thermomètre ». 200 000 places d'hébergement seront maintenues jusqu'au printemps 2022. Cela suffira-t-il ?

Enfin, et alors que depuis 15 ans, les effectifs étaient réduits de 2,5% chaque année, cette réduction prend fin et de nouveaux postes devraient être créés, au niveau départemental notamment, pour mettre en oeuvre les politiques publiques sur les territoires. 33 équivalents temps plein du côté de l'ANAH, pour doubler les effectifs en 3 ans et faire face à la demande créée par MaPrimeRénov', vont ainsi être ouverts. En effet, cette aide à la rénovation se voit pérennisée au-delà du Plan Relance, avec 2 milliards d'euros dédiés aux 800 000 rénovations attendues en 2022. On ne peut que se réjouir de ce soutien à la politique du logement, qui a montré ses fragilités pendant la crise sanitaire, et dont nous subissons désormais les conséquences économiques.

Cependant, et alors que la campagne présidentielle débute, il est difficile de déceler les vraies intentions du gouvernement, d'autant que comme le Haut Conseil des finances publiques l'a dénoncé, ce budget est incomplet. En outre, il est souvent révisé après les élections.

Globalement on peut tout de même estimer que ce budget est celui d'une politique de relance et d'investissement, et la CNL se félicite du rétrécissement du dispositif Pinel avec une baisse d'exonérations fiscales de 1,2 milliard d'euros.

Parallèlement, le gouvernement ne porte aucune nouvelle mesure fiscale dans le budget 2022, et donc pas de contribution des foyers les plus aisés en sortie de crise.

Détail en PDF

Lecture en plein écran ↑

Contact presse

Fabien Podsiadlo-Régnier,
Président Fédéral

contact@cnl59.fr – 03 20 07 09 58

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet : cnl59.fr